

24 DÉCEMBRE 2024

# Bâtiment actualité

Le journal des artisans et des entrepreneurs

numéro 22



BUDGET 2025

## RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE



MAPRIMERÉNOV'

## LA FFB PRÉSERVE L'ESSENTIEL DES RÈGLES POUR 2025

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

## LES COUVREURS ZINGUEURS PARISIENS ET LES ORNEMANISTES CLASSÉS



» ÉDITORIAL

BUDGET 2025

## RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE

**E**n censurant le gouvernement, une majorité de parlementaires n'ont tenu compte ni de la situation économique, ni de la fragilité de nos entreprises, ni de la dégradation de l'emploi.

Ce n'est pas un positionnement politique. C'est un fait. Un fait détestable qu'une fédération comme la nôtre doit avoir le courage de dénoncer.

Au cours des débats parlementaires, la FFB était parvenue à obtenir le rétablissement d'un prêt à taux zéro universel, la prolongation du « Pinel » jusqu'en mars et une mesure de défiscalisation des donations pour l'acquisition d'un logement. De quoi redonner un peu de couleurs à un marché du neuf en pleine déprime.

Las, toutes ces avancées ont été balayées ! Seule la stabilisation des règles de MaPrimeRénov' a pu être sauvée, *in extremis*, par décret.

Bien sûr, nous allons nous battre pour que ces mesures soient rétablies, au plus vite, en 2025. Mais quel gâchis ! Quelle perte de temps !

Cette période rappelle, une fois encore, que nous devons compter - avant tout - sur notre fédération. À l'instabilité politique, nous continuerons à opposer la cohérence et la solidité de la FFB.

L'incroyable tour de force de nos compagnons dans la renaissance de la cathédrale Notre-Dame a montré, au monde entier, de quoi notre profession était capable.

Pour peu qu'il y ait une volonté politique claire, ce pays dispose de bâtisseurs responsables et déterminés. Des bâtisseurs qui ne trahissent jamais leurs promesses. Comptez sur la FFB - et sur elle seule - pour ne rien lâcher en 2025 !

**Olivier SALLERON**  
Président de la Fédération  
Française du Bâtiment

## AU SOMMAIRE

■ LOBBYING	p. 03
■ ÉCHOS	p. 04-07
> La FFB fête ses 120 ans	
En route vers 2035!	p. 04
> Censure et chute du gouvernement	
Le bâtiment reçoit un uppercut!	p. 05
■ ÉCONOMIE	
> Conjoncture du bâtiment	
Le neuf	p. 08
L'entretien-amélioration	p. 09
Le bâtiment	p. 09
■ GESTION • MANAGEMENT	
> Trophées Bâtisseur Responsable	
Engagés collectivement pour la sobriété	p. 10
■ GESTION	
> BatiPerf	
Je sais où en est mon entreprise, et vous?	p. 11
■ CONSTRUCTION • URBANISME	
> Contrat de construction d'une maison individuelle (CCMI)	
Peintures intérieures : simplification obtenue pour la notice descriptive	p. 12
> Permis d'aménager	
Réaliser et commercialiser par tranches, c'est désormais possible	p. 12
■ FORMATION	
> Certificats de qualification professionnelle (CQP)	
De nombreux avantages pour l'entreprise	p. 13
■ MANAGEMENT	
> L'optimisme	
Un état d'esprit à développer dans l'entreprise	p. 14-15



Directeur de la publication : Olivier Salleron  
Directeur de la rédaction : Séverin Abbatucci  
Comité de rédaction : Fédération Française du Bâtiment, fédérations départementales et régionales, unions et syndicats de métiers.

33 avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16  
Tél. : 01 40 69 51 82 / Fax : 01 40 69 57 88  
ISSN 0395-0913

www.ffbatiment.fr / @FFBatiment



Achevé de rédiger le 13 décembre 2024, 48<sup>e</sup> année.  
Reproduction autorisée sous réserve de la mention d'origine « © Bâtiment actualité, 24 décembre 2024 ».

Crédits photo : © Arthur MAIA - D.R., Christophe Massé.

Adobe Stock : Cookie Studio, insta\_photos, Drazen, Umi Sakina, Prostock-studio.

Imprimé sur papier certifié PEFC 14-33-00002 avec des encres végétales.



> GOUVERNEMENT

# NOMINATION DU PREMIER MINISTRE : LA FFB RÉITÈRE SES DEMANDES URGENTES POUR LE LOGEMENT

La FFB prend acte de la nomination du Premier ministre, François Bayrou, et appelle de ses vœux le maintien d'un ministère du Logement de plein exercice dans le gouvernement qu'il formera.

La Fédération demande que soit présenté urgemment un projet de loi de finances qui reprenne les mesures votées au Parlement avant la censure :

- la restauration d'un PTZ ouvert à tout le territoire et tous les types de logements pour les primo-accédants ;
- la baisse de la réduction de loyer de solidarité (RLS) et le dégel de l'enveloppe d'aides à la rénovation énergétique du parc social ;
- l'exonération temporaire des donations à hauteur de 100000 € minimum par donateur en vue de la construction ou de l'acquisition d'une résidence principale dans le neuf ;

- le maintien du budget accordé à MaPrimeRénov' ;
- la suppression des attestations de TVA pour simplifier la vie des entreprises.

**L'INSTABILITÉ ACTUELLE NOUS INQUIÈTE CAR LE BÂTIMENT EST EN RÉCESSION DEPUIS 2024. LA FFB NE LÂCHERA RIEN ET DEMANDE DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES FRANÇAIS DES MESURES D'URGENCE POUR LE BÂTIMENT !**

Au-delà, la FFB souhaite que les discussions engagées sur la réforme du statut du bailleur pour accroître l'offre locative et celles relatives aux règles du ZAN pour relancer la construction puissent reprendre rapidement.

Olivier Salleron, président de la FFB, déclare : « L'instabilité actuelle nous inquiète car le bâtiment est en récession depuis 2024. La FFB ne lâchera rien et demande dans l'intérêt général des Français des mesures d'urgence pour le bâtiment ! Nous repartirons au combat dès la nomination du gouvernement pour conserver les mesures que nous avons obtenues dans le budget 2025. Pour peu qu'il y ait une volonté politique claire, notre pays dispose d'artisans et entrepreneurs bâtisseurs responsables et déterminés. » ■



**La FFB défend au quotidien vos intérêts et ceux de la profession**

La FFB, porte-parole du bâtiment !



INDICES	
<b>ICC (indice du coût de la construction)</b>	
FFB 3 <sup>e</sup> trimestre 2024	1174,6
Insee 2 <sup>e</sup> trimestre 2024	2205
<b>IRL (indice de référence des loyers)</b>	
3 <sup>e</sup> trimestre 2024	144,51
Variation annuelle	+ 2,5 %
<b>Index BT 01 (base 100 - 2010)</b>	
Octobre 2024	131,2
Variation annuelle	+ 0,7 %
<b>Indice des prix à la consommation</b>	
Novembre 2024	
Ensemble des ménages y compris tabac (- 0,1 % ; + 1,3 %)	119,72
Ensemble des ménages hors tabac (- 0,1 % ; + 1,1 %)	118,66
<b>Indice général des salaires BTP</b>	
Août 2024	602,7
Variation annuelle	+ 2,4 %
<b>SMIC horaire</b>	
1 <sup>er</sup> novembre 2024	11,88 €
<b>Plafond mensuel sécurité sociale</b>	
1 <sup>er</sup> janvier 2024	3 864 €
<b>Taux d'intérêt légal (2<sup>e</sup> semestre 2024)</b>	
Créances des professionnels	4,92 %
Créances des particuliers	8,16 %
<b>€ster mensuel (remplace l'Eonia)</b>	
Novembre 2024	3,16 %
<b>Euribor mensuel (ex-Pibor)</b>	
Novembre 2024	3,07 %
<b>Taux des opérations de refinancement (BCE)</b>	
18 décembre 2024	3,15 %

**BESOIN D'ACTUALISER OU DE RÉVISER VOS PRIX ? TOUS LES INDICES ET INDEX SONT EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET WWW.FFBATIMENT.FR**

## > LA FFB FÊTE SES 120 ANS

# EN ROUTE VERS 2035 !

**L**a complexité du monde, les mutations rapides et permanentes qu'il rencontre, doivent-elles nous amener à abandonner toute confrontation pertinente avec l'avenir et accepter une forme d'attentisme ?

La réponse est, bien évidemment, non. C'est justement parce que notre environnement est imprévisible que nous devons porter notre regard au-delà du court terme, prendre du recul pour l'analyser de façon globale et identifier, puis croiser, les variables qui vont influencer sur l'avenir des entreprises et du secteur.

Construire des hypothèses, élaborer des scénarios, penser des futurs possibles sont indispensables. Mais tout cela ne suffit pas pour être maître de son destin. Il faut aussi, et surtout, agir pour construire un futur souhaitable. Être maître de son destin, c'est porter un projet pour le bâtiment. C'est accompagner la transformation des entreprises. C'est opposer à la vision comptable et court-termiste de l'État, une vision holistique et de long terme.

Être maître de son destin, c'est défendre les entreprises, non pas pour retourner dans un passé fantasmé, mais au contraire pour permettre l'avancée vers un « en avant » supportable, gage de pérennité et de croissance vertueuse. C'est le projet syndical porté par la FFB, qui se concrétise dans « Bâtitseurs de futurs » et avec la création du LAB#, structure transversale de veille permanente pour défricher, anticiper et fixer des caps.

La prospective n'est pas une science, elle part du principe que l'avenir se construit, qu'il est en grande partie le résultat de décisions prises par des acteurs. Ce principe est d'autant plus vrai dans un monde où l'incertitude est de plus en plus forte et globale. La réflexion prospective réalisée par la FFB sur l'avenir du bâtiment et de ses entreprises relève d'une approche systémique : pour explorer l'inconnu, mieux vaut éviter de partir d'une idée préconçue d'où pourra venir le changement. Cette attitude implique d'étudier l'envi-

## BÂTIR DES FUTURS POUR RESTER MAÎTRES DE NOTRE DESTIN

ronnement de l'organisation et de ses acteurs dans sa globalité, sans privilégier une thématique (la technologie, par exemple) plutôt qu'une autre.

La « carte du futur » qui en résulte précise ainsi l'ensemble des sujets importants à prendre en considération pour l'avenir : des sujets les plus globaux (les dynamiques territoriales, les politiques publiques en France et en Europe...) aux plus spécifiques (la demande des particuliers, des entreprises ou du secteur public, les acteurs du bâtiment...).

Mais il n'y aurait pas d'approche réellement systémique sans une mise en récit des évolutions possibles de ces différentes thématiques. Les scénarios jouent ici pleinement leur rôle : raconter des histoires contrastées des futurs possibles du secteur. Il est important de noter ici qu'aucune des histoires racontées n'a vocation à se réaliser.

**La prospective n'a pas pour objectif de prévoir l'avenir. Il s'agit plus simplement d'explorer un certain nombre de possibilités pour en tirer les conséquences utiles pour les différents acteurs concernés.**

Ensuite par son côté opérationnel : la prospective menée par la FFB débouche sur une feuille de route pour la Fédération et donne aux différents acteurs du secteur (TPE, ETI, grands groupes...) des éléments concrets pour définir leur stratégie et leur plan d'action. Face à ces enjeux, de nombreuses orientations stratégiques ont ainsi émergé.

Enfin, par son côté mobilisateur : dans un monde en mutation, il ne peut y avoir de prospective réussie sans la participation des acteurs concernés, de ceux qui

vont conduire les transformations souhaitées.

Le succès d'une stratégie, c'est-à-dire des choix réalisés face au(x) futur(s), dépend en grande partie de la qualité du partage des prémisses des décisions avec ces acteurs. Dans le cas de la FFB, ce sont des centaines de participants qui ont pu, à un moment ou un autre, se confronter à leurs propres croyances, apporter leurs points de vue et les confronter à d'autres visions, débattre des avenir du secteur, identifier des axes d'évolution, etc.

## Les cinq scénarios envisagés par la FFB à l'horizon 2035

### Des hauts et des bas

Un univers de crises à répétition, de politiques publiques peu coordonnées, de transition écologique à (tout) petits pas, sous contrainte réglementaire. Un contexte dans lequel les acteurs du bâtiment recherchent des marges de manœuvre sans véritable vision à long terme, face à des consommateurs de plus en plus individualistes et des clients concentrés sur la baisse des coûts dans le non-résidentiel. Un scénario presque familier, dans lequel les entreprises se projettent dans une forme de *business as usual* un peu cyclique, marqué par des tensions sur les matériaux, porté surtout par la rénovation, et où le marché du neuf oscille entre coups de frein et coups d'accélérateur.

### En vert et contre tous

Dans un contexte de forte urgence écologique, l'État met en place des mesures rapides et brutales poussant à l'adoption de nouveaux modèles pour assurer la transition écologique... sans qu'elle soit accompagnée financièrement. Alors que la crise du logement se renforce, la construction neuve chute à des niveaux historiquement bas, et seule la rénovation énergétique porte les marchés. Dans ce scénario, les entreprises voient leurs marges fondre sur tous les maillons de la chaîne de valeur, et il interroge le secteur sur sa capacité à impulser des réformes, pour ne pas subir.

## Le bâtiment tisse sa toile 4.0

Alors que tous les pans de la société se sont fortement digitalisés, les entreprises du bâtiment ont basculé dans le numérique (IA, objets connectés, généralisation du BIM, etc.), répondant aussi à l'évolution de la demande. Les modèles évoluent, c'est l'ère du *building as a service*, et le secteur se réorganise, intégrant acteurs du numérique, industriels ou plateformes, avec de nouvelles alliances. Dans ce scénario, construction neuve et rénovation sont dynamiques, porteuses de belles opportunités... pour ceux qui savent les saisir, ce qu'ont capté de nombreux nouveaux entrants.

## En avant le bâtiment !

La crise du logement est le moteur de ce scénario. L'État est devenu très volontariste sur le sujet et a décrété le logement grande cause nationale, après des années de forte crise sociale (de type les « gilets blancs » de l'habitat), avec l'ambition de construire 500 000 logements par an. Un scénario où le contexte devient facilitant (aides, simplification des normes) et qui voit le secteur s'industrialiser et se réinventer, mais qui crée aussi de fortes tensions sur le marché du travail du bâtiment et voit arriver une foule de nouveaux acteurs, attirés par ce marché en plein essor.

## La nouvelle société de consommation

La demande est le moteur de ce scénario. La grande majorité des consommateurs a en effet fait évoluer très profondément ses attentes et pratiques. Les Français privilégient le local, l'écologique, les circuits courts, l'usage plus que la propriété... L'économie des villes moyennes bénéficie de ce tournant responsable, y compris dans le bâtiment, qui voit se reconstruire son tissu de PME et d'ETI locales. Le secteur articule low-tech et high-tech dans un contexte où le BIM et l'industrialisation restent limités à certaines grandes opérations. ■



**Découvrez les vidéos « Entreprises et bâtiment du futur 2035 » : présentation des scénarios prospectifs et feuille de route stratégique.**

> CENSURE ET CHUTE DU GOUVERNEMENT

# LE BÂTIMENT REÇOIT UN UPPERCUT !

La censure du gouvernement empêche l'adoption du budget 2025, y compris son volet « sécurité sociale ». C'est donc le budget 2024 qui sera reconduit, dans un premier temps, sans prise en compte des mesures que le bâtiment était en passe d'obtenir. C'est la douche froide pour la filière construction. Heureusement, MaPrimeRénov' a été sauvée de justesse par la FFB, quasiment à l'identique, avant le vote.

**D**epuis le 2 décembre, à l'approche de la motion de censure du gouvernement Barnier, le président de la FFB a multiplié ses interventions dans les médias, France 2, France 3, BFMTV, France Info, France Inter, et même la BBC... tant le sujet est d'importance.

À la suite du communiqué de la FFB envoyé à la presse, les actions de la FFB ont été citées sur RTL, BFM Business, TF1, France 3, l'AFP, l'agence Reuters, *Aujourd'hui en France*, *Le Parisien*, *La Tribune*, *Les Échos*, etc. ■



Olivier Salleron, Président Fédération Française du Bâtiment

“ C'est une chute sans fin. C'est le chaos pour le bâtiment, et en particulier pour le logement. ”



OLIVIER SALLERON, Président de la Fédération française du Bâtiment (FFB)

BUDGET : L'INQUIÉTUDE DU SECTEUR DU BÂTIMENT

“ Cela fait deux ans que l'on a un budget inapproprié. Et là, alors que ce gouvernement avait enfin pris la mesure de la crise que nous traversons, tout s'arrête. 150 000 emplois sont menacés en 2025 dans notre secteur, et quand le bâtiment ne va pas, il entraîne le reste de l'économie dans la récession. Alors oui, les artisans et les entrepreneurs sont plus qu'inquiets pour l'avenir. ”

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 2 DÉCEMBRE 2024

### Sans budget 2025, chaos promis pour la filière construction

Malgré la baisse des taux d'intérêt, il n'est même plus certain que le chiffre de 250 000 mises en chantier de logement soit atteint en 2024. Pire encore, la chute des permis de construire se poursuit. Malgré les corrections apportées mi-mai à MaPrimeRénov', le nombre de dossiers de rénovation énergétique 2024 ressortira en baisse sur l'année.

Si ces éléments ne sont pas pris en compte dans un budget 2025, des centaines de milliers de logements ne seront pas construits et des centaines de milliers de passoires thermiques resteront occupées. Cette situation menacera alors 300 000 salariés dans la filière construction.

Or, l'expérience le démontre largement, relancer l'activité prend des semestres, compte tenu des temps de transformation d'un permis déposé en un chantier livré.

Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025, un accord semble se dessiner au Sénat avec au moins quatre mesures fortes pour le logement, accueillies positivement par la FFB :

- la restauration d'un PTZ ouvert à tout le territoire et tous les types de logements pour les primo-accédants;
- le plafonnement de la réduction de loyer de solidarité (RLS) à 1,1 milliard d'euros en contrepartie d'engagements de production des bailleurs sociaux;
- l'exonération limitée des donations en vue de l'acquisition d'une résidence principale dans le neuf;
- la stabilité des règles de MaPrimeRénov' de mai 2024.

Olivier Salleron, président de la FFB, alerte : « Le point de bascule s'approche violemment pour le logement en France comme pour les artisans et entrepreneurs du bâtiment. Chaque jour compte à présent et la FFB en appelle à la responsabilité. Nous souhaitons que les mesures logement du projet de loi de finances pour 2025 telles que débattues au Sénat soient mises en œuvre au plus vite, quitte à ouvrir des débats pour aller plus loin ou s'engager sur d'autres sujets, comme le statut du bailleur privé, dès le début 2025. »

“ Après cette censure, l'instabilité nous inquiète, puisque nous sommes en récession depuis 2024. On attendait beaucoup de ce budget 2025, le prêt à taux zéro (PTZ) pour l'ensemble des Français, un coup de boosteur sur la rénovation énergétique. In extremis, avant la motion de censure, grâce à l'action de la FFB, un arrêté et un décret ont pérennisé MaPrimeRénov' en 2025... Ce qui était prévu dans le budget 2025 était de nature à relancer l'activité. Nous repartirons au combat avec le nouveau gouvernement pour conserver les mesures que nous avons décrochées pour le bâtiment, car 150 000 emplois sont menacés et plus de 20 000 entreprises pourraient mettre la clé sous la porte l'année prochaine. ”

France Info

## > MAPRIMERÉNOV'

# LA FFB PRÉSERVE L'ESSENTIEL DES RÈGLES POUR 2025

**G**âce à l'action de la FFB et au soutien du ministère du Logement, un décret et un arrêté, en date du 5 décembre, prolongent globalement les règles actuelles de MaPrimeRénov' jusqu'au 31 décembre 2025.

Les simplifications, qui s'appliquent depuis le 15 mai, sont donc maintenues, à savoir :

- éligibilité d'un monogeste « isolation » sans obligation de geste préalable sur le chauffage ou l'eau chaude sanitaire;
- prolongation de l'accès au parcours par geste pour les logements classés « F » et « G », qu'il s'agisse de maisons individuelles ou d'appartements;

- report de l'obligation de fournir un diagnostic de performance énergétique (DPE) pour les demandes de prime par geste.

Les quelques rabotages qui s'appliqueront aux demandes de prime, à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, ont été limités sur demande de la FFB :

- diminution du taux d'aide pour les rénovations d'ampleur chez les ménages « aisés » : l'aide passera de 30 % à 10 % du montant HT des travaux pour les projets permettant un gain de deux classes DPE, de 35 % à 15 % pour les projets permettant un gain de trois classes et de 35 % à 20 % pour les

projets permettant un gain de quatre classes ou plus;

- rabotage en moyenne de 30 % du montant des primes par geste pour les équipements de chauffage au bois ou autres biomasses;
- réduction du niveau maximal des avances délivrées aux ménages très modestes pour les primes par geste. L'avance maximale passera de 70 % à 50 %.

L'arrêté précise également que la dépense éligible à MaPrimeRénov' correspond au coût des travaux ou prestations de rénovation énergétique et aux coûts induits. ■

## > LOGEMENT

### L'ALLIANCE POUR LE LOGEMENT SOLLICITE UN RENDEZ-VOUS AVEC LE FUTUR PREMIER MINISTRE DÈS SA NOMINATION

**L**es membres de l'Alliance pour le logement – la FFB, l'USH, la Fnaim, la FPI, Pôle Habitat FFB, Proci-vis, l'UNIS, l'UNNE, l'UNSAFA et l'UNTEC – demandent la reprise, dans le futur PLF 2025, des mesures prévues dans le texte avant le déploiement du 49.3 et qui ont fait l'objet d'un consensus transpartisan :

- la restauration d'un PTZ ouvert à tout le territoire et tous les types de logements pour les primo-accédants;
- la baisse de la réduction de loyer de solidarité (RLS) et le dégel de l'enveloppe d'aides à la rénovation énergétique du parc social ;
- l'exonération temporaire des donations à hauteur de 100000 € minimum par donateur en vue de la construction ou de l'acquisition d'une résidence principale dans le neuf;
- le maintien du budget accordé à MaPrimRénov'.

Les partenaires de l'Alliance saluent l'action constructive de Valérie Létard depuis sa nomination en septembre et le dialogue que la ministre avait mis en place avec l'ensemble des acteurs du secteur. La dynamique engagée ne peut être balayée en quelques jours. Les débats au Parlement ont permis de rappeler les conséquences dramatiques de l'effondrement de la production immobilière sur l'ensemble des territoires. L'Alliance rappelle que le logement constitue un secteur stratégique pour la France, au regard de son importance pour l'économie, l'emploi, la cohésion sociale et la transition écologique.

Elle sollicite un rendez-vous avec le futur Premier ministre dès sa nomination et demande que le prochain gouvernement continue à faire du logement une priorité. ■

## CÉRÉMONIE DE RÉOUVERTURE DE NOTRE-DAME DE PARIS UNE LONGUE OVATION AUX BÂTISSEURS



Olivier Salleron, président de la FFB, François Asselin, président de la CPME, Philippe Jost, président de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris, et Benoît de Ruffray, directeur général d'Eiffage.

“ Fraternité des échafaudeurs, des grutiers, cordistes, électriciens, forestiers, scieurs, équarisseurs, charpentiers et taillandiers. Et puis les menuisiers d'art, parqueteurs, couvreurs, fondeurs, ferronniers d'art, serruriers, dinandiers, patineurs, lustriers, artisans de la pierre et maçons, tailleurs, carriers, sculpteurs, restaurateurs de sculptures et de peintures, maîtres-verriers, facteurs d'orgues et campanistes, archéologues, ingénieurs, chercheurs, historiens, conservateurs, régisseurs d'art, architectes et tant de métiers encore.

Oui, ces femmes et ces hommes, plus de 2000 durant cinq ans, se sont inscrits dans la chaîne de ceux qui, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, ont bâti la cathédrale.

Reconstruisant la forêt de Notre-Dame, cette charpente de 2000 chênes, puis la flèche à l'identique, et ranimant les pierres et les peintures, redécouvrant cette blondeur.

Ils ont montré que nous avons la volonté encore de bâtir de grands desseins, et de continuer la légende des siècles.

Extrait du discours du président de la République, lors de la cérémonie de réouverture de Notre-Dame de Paris, le 7 décembre.



Retrouvez toutes les entreprises qui ont œuvré à la renaissance de l'édifice.

> FEEBAT

**PLUS DE 20 000 PERSONNES FORMÉES EN DEUX ANS**

Les chiffres FEEBAT sont là : près de 15 000 professionnels du bâtiment et de la maîtrise d'œuvre ont bénéficié d'un soutien financier pour une formation FEEBAT sur les deux dernières années. Côté enseignement, plus de 6 000 enseignants et formateurs en lycées et CFA-OFA, et enseignants en écoles d'architecture sont passés par un cursus FEEBAT.

Depuis l'origine, plus de 210 000 professionnels ont bénéficié d'une prise en charge par le programme FEEBAT pour leur formation.



Depuis sa création, dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), le programme national FEEBAT<sup>2</sup> n'a cessé de se développer en faveur de ses bénéficiaires, déployant un large spectre de thèmes au travers de formations de différents formats.

Les modules les plus plébiscités dans le bâtiment en formation continue sont :

- hors énergies renouvelables : – RENOVE – « Devenir responsable technique en rénovation énergétique de logements », – « AUDIT Reno » ;
  - énergies renouvelables : – « Pompe à chaleur en habitat individuel », – « Équipement biomasse – Vecteur eau » ;
- Pour la maîtrise d'œuvre :
- « DynaMOE 1 »,
  - « DynaMOE COPRO – Parcours complet ». ■

1. Chiffres arrêtés à fin septembre 2024, relatifs au nombre de personnes ayant bénéficié d'une prise en charge financière de leur formation, par FEEBAT.  
2. Métropole et outre-mer éligible aux CEE.

> PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

**LES COUVREURS ZINGUEURS PARISIENS ET LES ORNEMANISTES CLASSÉS**



Le 4 décembre, à Asunción (Paraguay), le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco a inscrit « les savoir-faire des couvreurs zingueurs parisiens et des ornemanistes » sur la liste indicative.

Sept ans de mobilisation du GCCP<sup>1</sup>, appuyé par le ministère de la Culture et un comité de soutien, auront été nécessaire pour décrocher ce prestigieux label de l'Unesco.

Cette reconnaissance est un symbole fort qui montre combien ces femmes et ces hommes, qui œuvrent au quotidien sur les toits de Paris (identité née au XIX<sup>e</sup> siècle et reconnue dans le monde entier) sont attachés au patrimoine.

Cette reconnaissance s'appuie aussi sur l'adaptation de la profession à la crise climatique : en posant obligatoirement un isolant performant sous le comble, ils participent aux économies d'énergie, apportent du confort aux habitants et répondent ainsi aux exigences de développement durable que l'Unesco impose aux candidats au patrimoine de l'humanité.

“ Si les toits de Paris sont uniques et iconiques, c'est grâce aux savoir-faire des artisans, un art aujourd'hui internationalement reconnu. Cette inscription à l'Unesco va permettre de mettre en lumière ces métiers d'art français et, surtout, de susciter des vocations, car il manque plus de 500 jeunes couvreurs formés à Paris et des milliers dans toute la France.

Édouard Bastien, président du GCCP

Enfin, cette reconnaissance répond à toutes les mesures de sauvegarde mises en place par la communauté de métier et exigées par l'Unesco. L'ouverture en octobre 2022 de l'Éco-Campus à Vitry-sur-Seine, l'un des plus grands centres de formation européens des métiers du bâtiment, est un exemple phare de la transmission du métier de couvreur. ■

1. Syndicat des entreprises de génie climatique et de couverture plomberie.



Découvrez un chantier de prestige sur un immeuble haussmannien de l'esplanade des Invalides (13 min).

**Comment lisez-vous Bâtiment actualité ?**

Pour nous permettre de vous offrir un journal toujours plus satisfaisant, la FFB a décidé de vous interroger sur vos modes et pratiques de lecture, vos centres d'intérêt, vos attentes...

Une enquête téléphonique de 10 minutes aura lieu entre décembre et janvier auprès d'un échantillon représentatif des 50 000 entrepreneurs et artisans FFB

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez à l'enquêteur de l'institut Viavoice mandaté pour cette opération.

Vos réponses seront précieuses pour vous apporter l'information dont vous avez besoin pour piloter votre entreprise.



CONJONCTURE DU BÂTIMENT

# LE NEUF

## À FIN OCTOBRE 2024

Le logement neuf poursuit sa descente aux enfers. De fait, les mises en chantier et permis chutent encore respectivement de 15,4 % et 12,2 % en glissement annuel sur dix mois à fin octobre 2024, sans véritable ralentissement sur la période récente. Par segments, l'individuel reste englué dans la crise, les ouvertures de chantier s'effondrent quasiment de 25 % depuis début 2024 et les autorisations ne reculent qu'un peu moins rapidement, à -15,7 %, sans espoir de retournement rapide, les ventes dans le diffus affichant encore -19,9 % sur la même période. Le collectif s'en sort moins mal, les logements commencés et autorisés se repliant de « seulement » 7,1 % et 10,0 %, mais cette situation ne saurait perdurer au vu de l'effondrement des mises en vente des promoteurs aux particuliers d'environ 35 % entre les trois premiers trimestres 2023 et 2024.

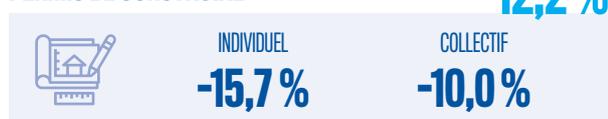
Les espoirs pour le non-résidentiel neuf s'éloignent, du fait de l'attentisme de tous les acteurs (privés comme publics), d'autant plus que la censure du gouvernement rend l'avenir très incertain. Ainsi, les surfaces commencées et autorisées accélèrent leur recul en glissement annuel sur trois mois à fin octobre 2024, à respectivement -15,9 % et -3,6 %, contre -9,6 % et -2,5 % sur dix mois.

## LOGEMENT EN GLISSEMENT ANNUEL SUR 10 MOIS

### MISES EN CHANTIER<sup>1</sup>



### PERMIS DE CONSTRUIRE<sup>1</sup>



### VENTES



## NON-RÉSIDENTIEL EN GLISSEMENT ANNUEL SUR 10 MOIS

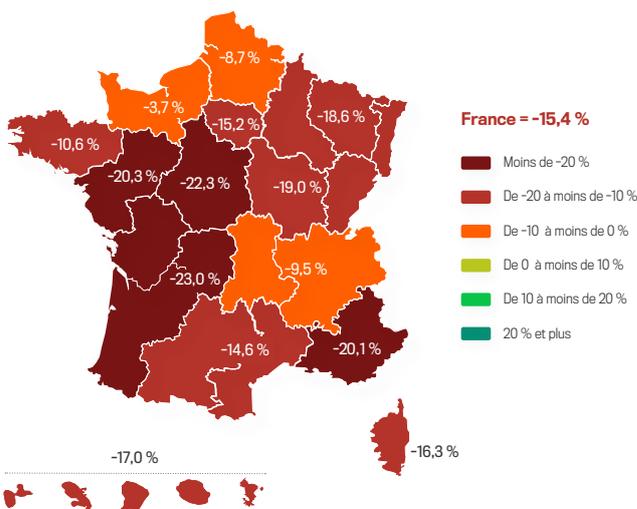
SURFACES COMMENCÉES **-9,6 %**      SURFACES AUTORISÉES **-2,5 %**

1. Source : FFB, d'après MTECT/CGDD/SDES, Sit@del2.  
2. Source : CGI Bâtiment/Caron Marketing, Markemétron.  
3. À fin septembre 2024. Source : MTECT/CGDD/SDES, ECLN.

## MISES EN CHANTIER PAR RÉGION<sup>1</sup> EN GLISSEMENT ANNUEL SUR 10 MOIS

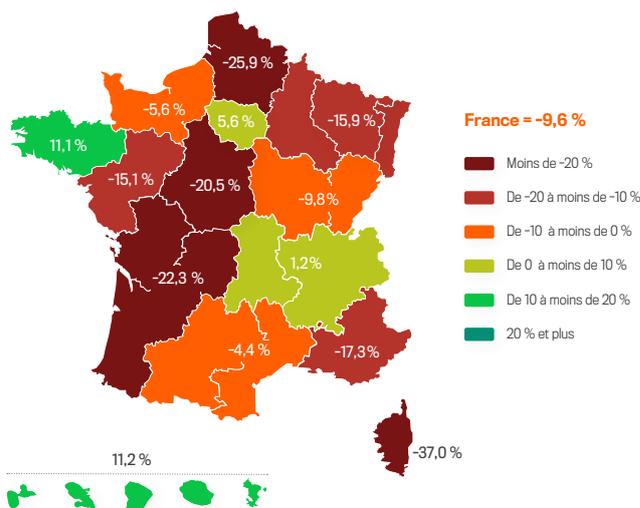
### LOGEMENT

Entre les dix premiers mois 2023 et 2024, les mises en chantier de logements chutent dans toutes les régions.



### NON-RÉSIDENTIEL

En cumul de janvier à octobre 2024 par rapport à la même période un an auparavant, les surfaces commencées de bâtiments non résidentiels reculent dans près des trois quarts des régions.



# L'ENTRETIEN-AMÉLIORATION<sup>4</sup>

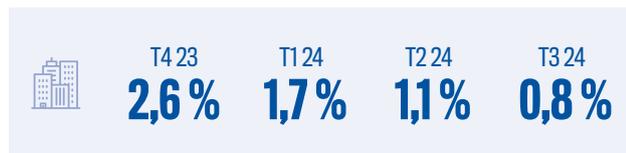
À FIN SEPTEMBRE 2024

L'activité en entretien-amélioration poursuit son ralentissement. De fait, elle s'affiche à +0,8 % en volume entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024 après respectivement +1,1 %, +1,7 % et +2,6 % aux trimestres précédents. De plus, la rénovation énergétique ne progresse que de 0,5 %, tirée vers le bas par le logement, à +0,3 %.

Les perspectives d'activité à l'horizon de la fin de l'année restent étales, au niveau de leur moyenne de longue période.

## EN GLISSEMENT ANNUEL EN VOLUME

ENSEMBLE DES TRAVAUX

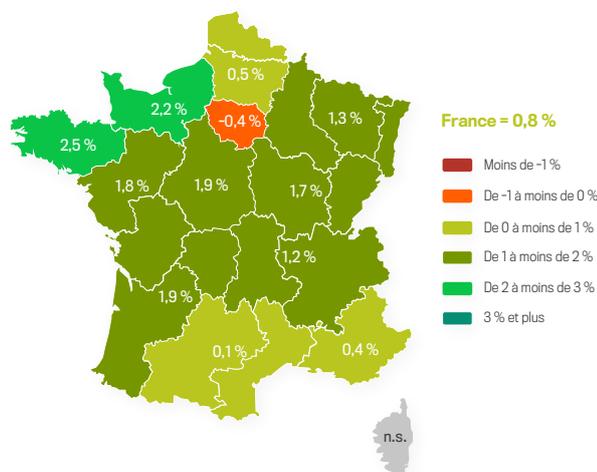


## TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



T3 2024 / T3 2023 (en volume)

Hors Ile-de-France, toutes les régions enregistrent une hausse de leur volume d'activité en entretien-amélioration en glissement annuel sur le troisième trimestre 2024.



# LE BÂTIMENT

Malgré la chute de l'activité, l'appareil de production du bâtiment résiste pour l'heure.

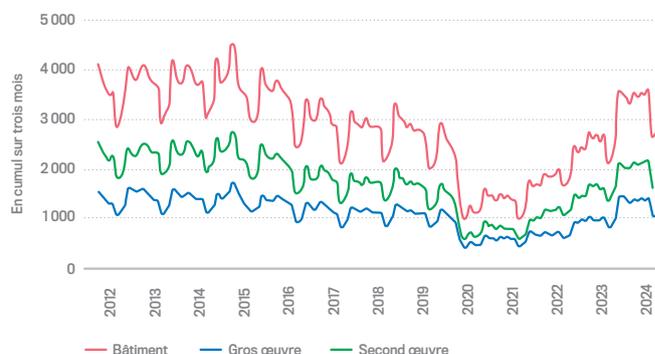
L'EMPLOI<sup>5</sup>  
À FIN SEPTEMBRE 2024

Tout d'abord, en moyenne sur l'ensemble des trois premiers trimestres, « seuls » 27 200 emplois ont été détruits sur un an dans le bâtiment, soit -2,0 %, versus -5,7 % pour l'activité. Les deux tiers concernent des postes salariés (sans doute une bonne part de départs à la retraite non remplacés). De plus, à l'horizon de la fin d'année, les perspectives déclarées par les chefs des entreprises de plus de dix salariés en matière d'emploi ne se dégradent pas.



## LES DÉFAILLANCES<sup>6</sup> À FIN OCTOBRE 2024

Par ailleurs, les défaillances s'envolent de 25,7 % dans le bâtiment en glissement annuel sur dix mois à fin octobre 2024, le gros œuvre enregistrant un score plus élevé que le second œuvre (+30,2 %, contre +22,9 %). Toutefois, en se limitant aux seuls trois derniers mois, les hausses ralentissent nettement, à respectivement +10,2 %, +15,1 % et +7,1 %.



4. Source : FFB/Réseau des CERC.  
5. Source : FFB, d'après ministère du Travail, Dares.  
6. Source : FFB, d'après Altareas.

Où en  
êtes-vous  
au sein  
de votre  
entreprise ?

Équipements  
Logiciels  
Cybersécurité  
Formation  
Communication  
digitale

Vos réponses nous  
permettront de mieux  
vous accompagner.

Répondez  
en 3 minutes  
à notre enquête



Scannez  
ce code QR.



► TROPHÉES BÂTISSSEUR RESPONSABLE

# ENGAGÉS COLLECTIVEMENT POUR LA SOBRIÉTÉ



Découvrir  
la démarche  
en vidéo.

**Qu'est-ce que  
l'entreprise Auxigène ?**

Auxigène est une entreprise de maintenance, c'est-à-dire que nous prenons soin des équipements techniques, thermiques dans l'immobilier de bureau et les hôtels sur la région parisienne.

**Votre entreprise est lauréate  
des Trophées Bâtisseur  
Responsable organisés  
par la FFB, dans la catégorie  
« Loyauté des pratiques  
et gouvernance ». Quelles  
actions vous ont conduits  
jusqu'à cette récompense ?**

« Maintenir plutôt que réparer, réparer plutôt que changer, recycler plutôt que jeter », telles sont nos valeurs, depuis longtemps affichées sur nos murs.

C'est sur cette forme de mantra et sur notre volonté d'apporter du sens que nous sommes devenus entreprise à mission (au sens de la loi Pacte) l'an passé. Parce que nous sommes persuadés que le collectif que forme une entreprise a un rôle à jouer dans la société, sur la décarbonation et sur le plaisir de travailler ensemble.

**Qu'est-ce qu'une société  
à mission ?**

C'est une société se définissant une raison d'être, garantissant le respect d'engagements sociaux et environnementaux, et des objectifs, puis les inscrivant, par assemblée générale, dans les statuts juridiques.

**Comment devient-on  
société à mission ?**

La mission se construit en trois points : le premier, se définir une raison d'être et l'inscrire dans nos statuts, la nôtre commence par : « Coopérons pour que la sobriété soit le moteur de notre société », et chaque entreprise définit celle qui la représente le mieux.

Le deuxième point est de décliner cette raison d'être en objectifs prenant en compte les enjeux d'activité, sociaux et environnementaux, et la aussi les inscrire dans nos statuts.



► Entretien avec

**ALAIN POMMÉ**

**Président  
Auxigène**

Maintenance équipements techniques,  
thermiques et climatiques  
Hauts-de-Seine (92) • 75 salariés

Nous en avons quatre :

- agir pour que les équipements énergétiques de nos clients aient une durée de vie plus grande, baisser leurs consommations énergétiques et diminuer leur empreinte carbone ;
- bâtir un écosystème de partenaires pour appliquer des objectifs communs de sobriété ;
- travailler avec les salariés sur leur développement personnel et l'épanouissement à accomplir cette mission ;
- l'exemplarité et appliquer à soi-même ce que nous proposons à nos clients.

Pour chacun de ces objectifs statutaires, pour permettre le suivi sur le terrain, nous avons plusieurs objectifs opérationnels, avec des indicateurs, des échéances et une mesure de leur avancement.

Avec Antoine Candela, notre responsable RSE et membre du comité de mission, et Julien Le Mener, directeur des activités Auxigène, nous suivons de manière hebdomadaire et engageons des actions de communication, de valorisation, de formation.

Le troisième point, c'est mettre en place un comité de mission. Il est constitué à la fois de collaborateurs, de personnalités extérieures, de clients qui sont là pour nous challenger, vérifier que nous suivons bien ce que nous affichons et rédiger un rapport annuel. Enfin, un OTI (organisme tiers indépendant) est choisi pour auditer notre mission et les indicateurs que nous nous sommes fixés.



**Que représente  
ce prix pour vous ?**

D'abord, un grand plaisir. De ressentir que la FFB, en quelque sorte la famille du bâtiment, et en son sein, des personnes œuvrent pour promouvoir la RSE et s'investissent dans ce trophée, est extrêmement positif. Aussi, une grande fierté des équipes. C'est un projet collectif lancé dès 2018, où nous avons décidé de placer notre responsabilité sociétale d'entreprise au cœur de notre activité. Nous nous sommes mis « sur ce chemin », le sommes toujours, et ce prix récompense tout le travail de transformation. Enfin, au-delà de l'expertise et de la qualité de nos services, notre engagement est d'être une entreprise humaine, chaleureuse et inspirante pour ses employés, ses partenaires, ses clients et l'ensemble de son secteur. Ce prix est une mise en lumière : il est possible d'œuvrer ensemble pour la sobriété dans un monde de compétitivité. Il est aussi possible à chaque entrepreneur de choisir, pour se renforcer et se développer, de donner du sens à son activité. ■

► BATIPERF

# JE SAIS OÙ EN EST MON ENTREPRISE, ET VOUS ?

## Qu'est-ce que BatiPerf et comment avez-vous découvert son existence ?

BatiPerf nous a été présenté par BTP Banque dans les locaux de la FFB-TP 79. C'est un outil d'analyse, gratuit, élaboré conjointement par la banque et par la FFB, à destination des seuls adhérents de la FFB. Il permet une analyse financière de l'entreprise en comparant une douzaine de ratios clés, comme le niveau de trésorerie, les délais de paiement clients et fournisseurs, les taux de rentabilité, de marge, les charges de personnel, etc. Le dirigeant peut ainsi se situer par rapport aux entreprises de même taille, évoluant dans le même secteur d'activité et dans la même région. Il donne aussi une photographie moyenne nationale.

## En quoi cela facilite-t-il votre gestion ?

L'analyse peut se faire sur les cinq dernières années, j'ai fait l'exercice de 2019 à 2023. En deux minutes, BatiPerf a mis en évidence les points de vigilance que nous devons avoir. C'est très bien, parce que parfois nous croyons être bons et avoir bien fait les choses et inversement. Avec BatiPerf, on ne croit plus, on est sûr de ce qui va ou ne va pas dans la gestion. Et en plus, c'est d'une utilisation très simple et les résultats donnés sont faciles à comprendre, pas besoin d'être un génie de la finance ou expert-comp-

table... c'est à la portée de tous les chefs d'entreprise, que la société soit une TPE, une PME ou une ETI.

## Comment accède-t-on à BatiPerf ?

L'outil est en ligne sur [www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr), et comme il est privé, on doit saisir ses codes personnels.

## Vous dites que cela est facile d'utilisation, en quoi ?

Parce que si l'on a publié ses bilans, les données sont déjà disponibles dans l'outil. D'ailleurs, l'échantillon de comparaison grandit au fur et à mesure de la collecte des données. Sinon, il suffit de glisser la liasse fiscale au format Excel ou PDF dans le logiciel. Ensuite, on choisit la taille de son entreprise, son secteur d'activité (gros œuvre, second œuvre, tous secteurs) et sa région. On n'a rien de plus à faire, BatiPerf fait le travail. Par exemple, pour moi, cela correspond à : PME; charpente, couverture, isolation; Nouvelle-Aquitaine. Mais puisque l'entreprise se situe à la croisée des chemins entre la Nouvelle-Aquitaine et le Centre-Val de Loire et les Pays de Loire, j'ai pu consulter notre positionnement sur ces départements et voir s'il existait des différences majeures.

## Ce positionnement, que dit-il en clair ?

Les graphiques se présentent sous forme d'une courbe bleue, c'est la



► Entretien avec

**QUENTIN CAPELLE**

**Dirigeant  
La Charpente thouarsaise**

Charpentes bois, bardages, constructions à ossature bois  
Deux-Sèvres (79) • 50 salariés

moyenne du secteur, autour de laquelle des points orange indiquent le positionnement de l'entreprise sur différents ratios financiers. Donc, en un clin d'œil, on voit la performance de l'entreprise au regard du secteur (et, si on le souhaite, sur les cinq dernières années). On peut aussi élargir le champ d'analyse sur la France entière. Ainsi, mon entreprise est comparée sur la région Nouvelle-Aquitaine à 308 entreprises de même taille exerçant dans le même secteur d'activité et sur l'Hexagone, cette même analyse est réalisée en comparaison de 2 720 sociétés. Cela met en évidence la bonne gestion financière ou non de l'entreprise : les résultats nets de l'entreprise, les fonds propres, la trésorerie nette en jours de production, délais de paiement, etc. Par exemple, sur ce dernier point, je sais que le délai de paiement moyen dans mon secteur d'activité charpente et dans ma région est de 68 jours en 2023.

Sur mon autre activité, la construction d'escalier, il est de 54 jours. Et cela prend quelques secondes pour savoir si l'entreprise fait mieux ou pas.

## Et si le résultat n'est pas bon ?

BatiPerf alerte et propose le « mot de l'expert », avec conseils et fiches pratiques pour mieux comprendre les actions à engager afin de corriger le tir. Par exemple, « votre trésorerie ressort en deçà du niveau moyen du secteur. N'hésitez pas à mettre en place un plan de trésorerie, si vous ne l'avez pas fait. Pour optimiser, rapprochez-vous de vos conseils (experts-comptables, banquiers...). Pour en savoir plus, en lien, Plan de trésorerie de la FFB. » On a donc un vrai accompagnement de la FFB, et comme toujours, au-delà, on peut aussi appeler directement, selon les besoins, sa fédération ou les interlocuteurs locaux de BTP Banque.

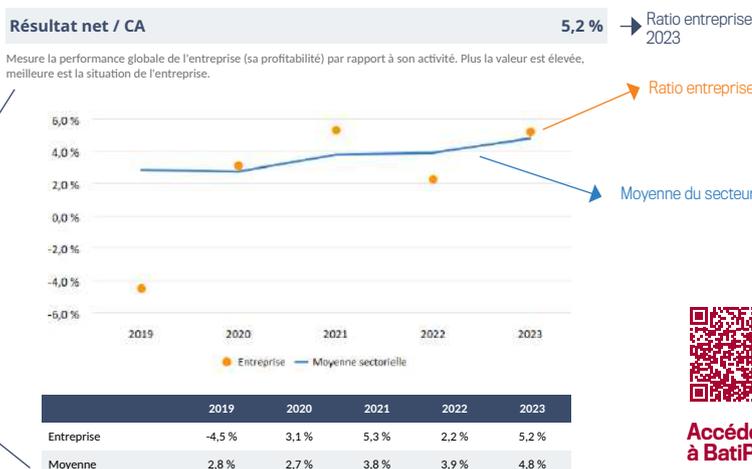
## Cette analyse est confidentielle, comment vos données sont-elles sécurisées ?

BatiPerf donne accès aux données durant quatre heures, après quoi elles sont automatiquement effacées. Mais on peut exporter l'analyse et les données pour les réutiliser facilement. C'est donc confidentiel et sécurisé.

## Vous conseillez donc l'utilisation de BatiPerf ?

Sans hésitation. C'est un outil simple d'utilisation, rapide dans ses résultats et efficace pour savoir où l'on en est. Tout chef d'entreprise peut l'utiliser. ■

### Exemple de résultats obtenus



## > CONTRAT DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (CCMI)

### PEINTURES INTÉRIEURES : SIMPLIFICATION OBTENUE POUR LA NOTICE DESCRIPTIVE

Un arrêté du 3 décembre met à jour la notice descriptive type du CCMI. Celle-ci n'avait pas évolué depuis 1991.

Une évolution notable a été apportée concernant les revêtements muraux intérieurs hors faïences : ceux-ci pourront désormais être exclus du contrat par le maître d'ouvrage et réalisés à sa charge sans chiffrage préalable par le constructeur.

Cette nouvelle disposition entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier prochain. ■



Retrouvez le nouveau modèle type de notice descriptive mis à votre disposition par Pôle Habitat FFB. Les évolutions apportées par l'arrêté sont surlignées en jaune. Le guide CCMI sera mis à jour très prochainement.



## > PERMIS D'AMÉNAGER

# RÉALISER ET COMMERCIALISER PAR TRANCHES, C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE

Un récent décret<sup>1</sup> autorise enfin la réalisation et la commercialisation par tranches successives en permis d'aménager. Une décision de simplification bienvenue en pleine crise du logement, à laquelle s'ajoute celle de dématérialiser le dépôt de demandes d'autorisation d'urbanisme dans les communes de plus de 3 500 habitants.

Jusqu'à présent, le Code de l'urbanisme interdisait aux aménageurs de réaliser et de commercialiser les lots d'un permis d'aménager par tranches successives. Seules étaient permises la réalisation et la commercialisation des lots d'un permis d'aménager dès la mise en place d'une garantie d'achèvement des travaux sur la totalité de l'assiette du permis d'aménager obtenu.

Désormais, le Code de l'urbanisme<sup>2</sup> l'autorise, dès lors que l'aménageur a mis en place une garantie d'achèvement bancaire limitée aux travaux d'une tranche de son permis d'aménager.

Concrètement, un aménageur pourra être autorisé, par le maire, à vendre les lots de chaque tranche successive, dès lors qu'il accompagne sa demande d'autorisation de vente par anticipation :

- de la justification de l'achèvement des travaux de la tranche considérée ;
- et de la garantie bancaire d'achèvement de cette tranche.

Toutefois, afin d'assurer aux élus locaux que l'opération d'aménagement d'ensemble ne sera pas abandonnée prématurément une fois la première tranche réalisée et commercialisée, le dispositif prévoit que la garantie bancaire d'achèvement de chaque tranche sera levée au moment du dépôt de la déclaration d'achèvement (DAACT) partielle, accompagnée de la justification de la garantie d'achèvement des travaux relatifs à la tranche suivante à réaliser.



**CETTE DEMANDE DE SIMPLIFICATION, PORTÉE DE LONGUE DATE PAR LA FFB, EST UNE BONNE NOUVELLE. MAIS ELLE NE DOIT PAS OCCULTER LES AUTRES MESURES DE SIMPLIFICATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME, ANNONCÉES AU MOIS DE MARS... ET QUE L'ON ATTEND TOUJOURS !**

Le dépôt de ces documents autorise ainsi l'aménageur à procéder à la vente des lots au titre de la tranche suivante.

Cette mesure est applicable aux demandes de permis d'aménager déposées à compter du 21 décembre 2024.

Attendu par les aménageurs, ce dispositif vise à accélérer la commercialisation des lots d'un permis d'aménager et à diminuer l'impact financier de la conclusion d'une garantie bancaire d'achèvement sur la totalité de l'assiette de l'opération d'aménagement.

**Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme pour les personnes morales**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025<sup>3</sup>, dans les communes de plus de 3 500 habitants, les personnes morales devront déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Jusqu'à présent, cette saisine n'était que facultative. ■

**La FFB propose une généralisation de cette disposition à toutes les communes.**

1. Décret n° 2024-1 043 du 18 novembre 2024.

2. Nouvel article R. 442-13-1 du Code de l'urbanisme.

3. Nouvel article R. 423-2-1 du Code de l'urbanisme, issu de l'article 1 du décret.

## ► CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

# DE NOMBREUX AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

Conçu par les branches professionnelles, le CQP atteste du savoir-faire et de l'expérience d'un salarié dans son métier. Ces certifications sont élaborées pour répondre aux besoins spécifiques de certains marchés ou chantiers, et garantir un niveau de compétence professionnelle. Éclairage.

### Un CQP pour qui et pour quoi faire ?

Conçu par les branches professionnelles, le certificat de qualification professionnelle (CQP) s'adresse à tous les salariés du bâtiment. C'est une reconnaissance formelle des compétences et de l'expertise d'un individu dans un domaine spécifique du bâtiment.

Ayant la même valeur qu'un diplôme ou un titre professionnel, ces certifications sont élaborées pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises et/ou relèvent de compétences spécifiques propres à certains marchés ou chantiers.

### Comment obtient-on un CQP ?

Les CQP peuvent être transversaux (chef d'atelier, chef de chantier, conducteur de travaux...) ou propres à un métier. Ils s'obtiennent par :

- la formation continue (formation courte ou en alternance, contrats de professionnalisation);
  - la VAE (validation des acquis de l'expérience);
  - l'accès direct auprès d'un jury.
- On n'obtient pas de CQP par la voie de l'apprentissage.

Les candidats aux CQP sont évalués par un jury de délibération composé de professionnels du secteur.

L'obtention d'un CQP atteste du savoir-faire et de l'expérience d'un salarié dans son métier.

### Où trouver la liste des CQP du BTP ?

Les CQP du bâtiment et des travaux publics sont consultables sur le site de l'Observatoire des métiers et des qualifications du BTP ou sur le site de la FFB pour les CQP FFB.



### Quels avantages pour une entreprise du bâtiment ?

Favoriser l'obtention de CQP par vos salariés permet de :

- valoriser votre image vis-à-vis de vos clients, car l'obtention des CQP est une garantie du niveau des compétences professionnelles mise en œuvre;
- bénéficier d'une meilleure position dans les appels d'offres et les marchés publics qui exigent des certifications spécifiques;
- améliorer l'efficacité et la productivité de votre personnel, avec plus de qualité du travail accompli, de meilleurs délais de réalisation et une plus grande satisfaction client;

- renforcer votre marque employeur grâce à votre engagement dans le développement des compétences de vos salariés, qui comprendront rapidement que c'est un moyen de progresser dans son métier et attirera les futurs candidats de qualité. De plus, investir dans le développement des compétences de vos salariés stimule l'innovation et la compétitivité de votre entreprise à court, moyen et long terme, en vous permettant de rester à la pointe des dernières tendances technologiques et techniques. ■



Accédez aux CQP du BTP.



Accédez aux CQP FFB.

## CQP MÉTIERS

### CHEF D'ÉQUIPE CHAPISTE, FAITES-VOUS CERTIFIER, C'EST OBLIGATOIRE !

Le référentiel des activités et des compétences pour le CQP chef d'équipe chapiste est constitué de deux blocs :

- bloc 1 : Préparer une intervention de coulage d'une chape fluide;
- bloc 2 : Coordonner la mise en œuvre d'une chape fluide.

L'annexe B des règles professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium (édition 2023) précise qu'à compter d'août 2024, toutes les entreprises chapistes devront avoir au moins un salarié (ou chef d'entreprise) par équipe justifiant des compétences précisées dans le référentiel du CQP chef d'équipe chapiste.

Ce CQP, qui s'obtient par la formation et la VAE, est un argument de différenciation : les entreprises pourront le valoriser auprès des différents acteurs (promoteurs, architectes, clients particuliers, maîtres d'œuvre...).



Accédez au référentiel détaillé CQP chapiste.



Consultez la liste des organismes de formation.

► L'OPTIMISME

# UN ÉTAT D'ESPRIT À DÉVELOPPER DANS L'ENTREPRISE

Un client qui ne paie pas ou avec retard, un client perdu, un projet techniquement délicat, une trésorerie au plus bas, des difficultés à recruter... les sujets d'anxiété sont multiples en entreprise. Mais face à l'incertain, vous pouvez développer des stratégies positives aptes à booster votre moral et celui de vos équipes. Avoir une attitude optimiste et la partager en fait partie. Cet état d'esprit a de multiples bénéfices sur l'atteinte des objectifs, tout en faisant baisser le niveau de stress.

**N**ous ne sommes pas égaux face à l'optimisme. La structure de notre personnalité, notre histoire, notre éducation, nos expériences et notre biologie font la différence. Nous avons tous en nous une part d'optimisme et de pessimisme. La différence, c'est que nous ne plaçons pas tous le curseur au même endroit.

Vous serez pessimiste lorsque vous aurez ce type de réactions :

- « c'est ma faute, ma très grande faute » ;
- « ce sera toujours comme ça » ;
- « je suis nul » ;
- « je n'ai rien fait pour réussir » ;
- « franchement, c'est un coup de chance » ;
- « de toute façon, c'est bien la seule fois ».

Inversement, vous serez optimiste lorsque vous direz :

- « je n'ai rien pu faire, car cela ne dépendait pas de moi » ;
- « je ferai mieux la prochaine fois » ;
- « j'ai raté cette action, mais je suis très fort ailleurs » ;

- « je suis un gagnant » ;
- « je suis toujours un gagnant » ;
- « je suis un gagnant en toutes circonstances ».

Alors, face aux multiples causes de stress que l'on peut rencontrer dans une journée, mieux vaut changer de manière d'aborder les situations en adoptant volontairement un point de vue différent. Pendant que les pessimistes ruminent et perdent de l'énergie, les optimistes pensent que le fait d'agir aura des conséquences plus bénéfiques que s'ils laissent les choses se faire.

Ils élaborent une stratégie, font un choix et posent des actes : « Que puis-je faire maintenant ? »

On peut parler d'optimisme « intelligent ».

L'optimiste intelligent n'est pas dans l'illusion, il planifie, prend en compte le critère d'efficacité. Il cherche comment changer les choses, même à la marge, même de manière temporaire. Il se projette dans l'avenir. L'optimisme béat, lui, n'a jamais fait avancer le monde !

## Apprenons à fonctionner en optimiste

L'optimisme est avant tout une attitude, un comportement, que l'on peut travailler pour voir le verre à moitié plein.

Il permet de construire l'avenir avec moins d'angoisse et de freins, de prendre du recul et d'en tirer des leçons.

Il s'agit donc d'admettre que :

- oui, il est possible que les choses se passent comme nous le souhaitons, surtout si nous agissons dans ce sens ;
- le passé et le présent avec leurs événements ne sont pas l'avenir. Surtout si nous faisons en sorte que ces événements perturbants ne se reproduisent pas ;
- nous sommes capables d'atteindre des objectifs, de résoudre des problèmes et de trouver des solutions. Surtout si nous nous y attachons par nos actions.

### L'optimisme est un pari

L'optimisme est un pari sur une issue favorable. Une prévision positive d'une situation incertaine. C'est un pari sur :

- mes forces contre mes faiblesses ;
- les domaines sur lesquels j'ai des marges de manœuvre contre tous ceux sur lesquels je n'en ai pas ;
- les solutions contre les impasses, etc.

En fait, il s'agit d'optimiser le réel. La disposition optimiste à penser l'avenir peut se définir comme la confiance qu'on obtiendra globalement de bons résultats au terme d'une entreprise difficile, ou comme la capacité à imaginer que des choses positives ressor-



**L'OPTIMISME, C'EST S'AUTORISER À ENVISAGER UNE TOURNURE FAVORABLE... ET À AGIR DANS CE SENS !**

tirent nécessairement de la situation pénible que l'on traverse. Il s'agit donc de s'efforcer d'opposer à chaque crainte ou obstacle son antidote positif, de manière à rééquilibrer la pensée et les émotions.

### Se projeter de manière positive

Les situations de blocage sont souvent liées à des croyances négatives.

En se reconnectant aux situations de stress similaires ressenties et que l'on a surmontées, les imaginer ainsi que les sentiments positifs qui y sont associés rassure et fait avancer.

Cet état interne positif permet donc d'être proactif.

C'est ce que font les sportifs de haut niveau, et c'est très efficace pour la motivation.

**Observez le discours que vous vous tenez à vous-même et identifiez les pensées résolument négatives. Remplacez-le par un discours positif, plus objectif, qui autorise le résultat favorable.**



**UNE PERSONNE OPTIMISTE TRANSFORME L'ÉCHEC EN EXPÉRIENCE, LA CRAINTE EN OPPORTUNITÉ, LE DOUTE EN RÉFLEXION, LE PROBLÈME EN SOLUTION ET DÉVELOPPE SON ESTIME DE SOI ET CELLE DES AUTRES.**

## DE L'IMPOSSIBLE AU POSSIBLE

Une équipe optimiste est confiante, souriante, communique, sait prendre des décisions, anticiper, faire face à l'incertitude, gérer la pression, agir dans l'instant et avoir des moments de détente.

### Qu'observe-t-on au sein d'une équipe optimiste ?

- Équipe en mouvement ;
- dépassement individuel et collectif ;
- bienveillance, solidarité ;
- intuition et créativité ;
- management reconnu et apprécié ;
- vision positive du verre à moitié plein.

### À quoi repérer un déficit d'optimisme dans vos équipes ?

- Manque ou perte de confiance ;
- problèmes ressentis dans le management ;
- manque de bienveillance ;
- communication défailante, interprétations, rumeurs non fondées alimentées par les peurs et le malaise ;
- peur de l'incertitude ;
- manque de reconnaissance, de liberté, de créativité ;
- pas de moments de complicité ;
- vision pessimiste du verre à moitié vide.

### Se débarrasser des convictions limitantes

Ce sont les certitudes que nous développons en généralisant des expériences négatives vécues.

**Dans quelle mesure ces raisons pessimistes sont-elles valides, prouvées ? Arrive-t-il qu'elles se révèlent fausses ? Que serait-il plus juste de penser à la place ?**

### Porter un regard distancié et ingénieux sur la situation rencontrée

Que m'a-t-elle appris (sur moi, sur les autres) ? Quelles améliorations puis-je y apporter ? Quelles perspectives m'ouvre-t-elle ?... Porter un regard différent, c'est aussi accepter qu'il existe des problèmes définitivement ou momentanément impossibles à résoudre.

### Être dans le moment présent

Sans en avoir conscience, nous passons notre temps à effectuer des allers-retours mentaux, totalement vains, entre le passé et le futur : dans les deux cas, nous distordons la réalité et cela nous fait souffrir.

### Comment développer l'optimisme dans l'entreprise ?

Dans le milieu professionnel, comme dans la vie privée, il y a des jours où tout fonctionne comme sur des roulettes et d'autres où rien ne va, où les objectifs ne sont pas atteints, où l'ambiance dans une équipe plombe la productivité, l'efficacité.

En tant que chef d'entreprise, il vous appartient d'insuffler un vent d'optimisme.

Il n'est pas question ici d'oublier les problèmes (économiques, techniques, managériaux...), mais, au contraire, de surmonter les difficultés et la pression ressentie dans l'entreprise, au niveau individuel comme collectif.

Comment ? En amenant vos collaborateurs, dans les moments de doute, à faire en permanence des paris positifs sur un avenir plus riant, des actions opportunes et des issues possibles.

**Quelles sont les qualités qu'on nous reconnaît et quelles sont les ressources sur lesquelles s'appuyer pour avancer ? Où pouvons-nous trouver des ressources supplémentaires, de l'information, du soutien ? Qu'avons-nous réussi ces derniers mois ? Qu'y a-t-il de positif pour nous dans la situation actuelle ? Certains de nos points faibles peuvent-ils devenir des atouts si les circonstances changent ? Comment ?**

### Attitude à adopter

- Oser la stratégie de l'optimisme : croire que l'entreprise a toujours une marge de manœuvre positive et qu'elle peut faire des choix qui sont à sa portée ;
- l'intégrer comme valeur et la promouvoir ;

- développer la spontanéité et le lâcher-prise pour sortir du contrôle ;
- communiquer, s'affirmer et favoriser l'esprit d'initiative ;
- imaginer de manière individuelle et collective comment faire autrement ;
- redonner du sens au travail : l'histoire des tailleurs de pierre.

Voici un bon exemple pour illustrer la vision très différente que chacun peut avoir de son travail. On l'attribue à l'écrivain Charles Péguy.

En se rendant à Chartres, il aperçoit sur le bord de la route un homme qui casse des cailloux et lui demande ce qu'il est en train de faire. Ce monsieur lui répond qu'il casse des pierres, mais qu'il a mal au dos, a faim, soif et trouve que c'est un travail pénible.

Le narrateur continue sa route et rencontre une seconde personne qui effectue la même tâche. Même question, réponse un peu plus enthousiaste : « Je suis casseur de pierres. C'est dur, mais cela fait vivre ma famille. Et puis, j'ai la chance de travailler en extérieur, il y a pire. »

Toujours sur la route, il rencontre une troisième personne, elle aussi en train de casser des pierres, mais qui lui répond : « Moi, je bâtis une cathédrale ! »

Trouver un sens à ce que l'on fait change tout. ■

**Le fait de voir le verre à moitié vide peut aussi servir nos projets. D'une part, parce qu'il est anticipateur des freins, difficultés, obstacles... facteurs d'échec ou de problèmes possibles. D'autre part, parce qu'il nous remet dans la complexité du réel ou nous amène à mieux penser nos décisions et nos choix. Alors, écoutons cette voix intérieure méfiante, listons ses avertissements et réfléchissons à la façon dont nous pourrions parvenir à nos fins malgré les embûches. On est là typiquement dans la gestion du risque.**

# la FFB est toujours à mes côtés!



Elle m'apporte  
au quotidien  
des solutions  
personnalisées  
et organise  
des échanges  
de bonnes pratiques  
avec mes confrères.



Suivez la FFB sur les réseaux sociaux

